

LA FERME DE LA TESSONNERIE

**RÉSULTATS D'EXPÉRIMENTATION
DU MODÈLE DE COMPTABILITÉ
SOCIO-ENVIRONNEMENTALE CARE**

**FERMES
D'AVENIR**

GroupesOS

EXERCICE 2021

LA COMPTABILITÉ SOCIO-ENVIRONNEMENTALE CARE

QUELS SONT LES PRINCIPES DU MODÈLE CARE ?



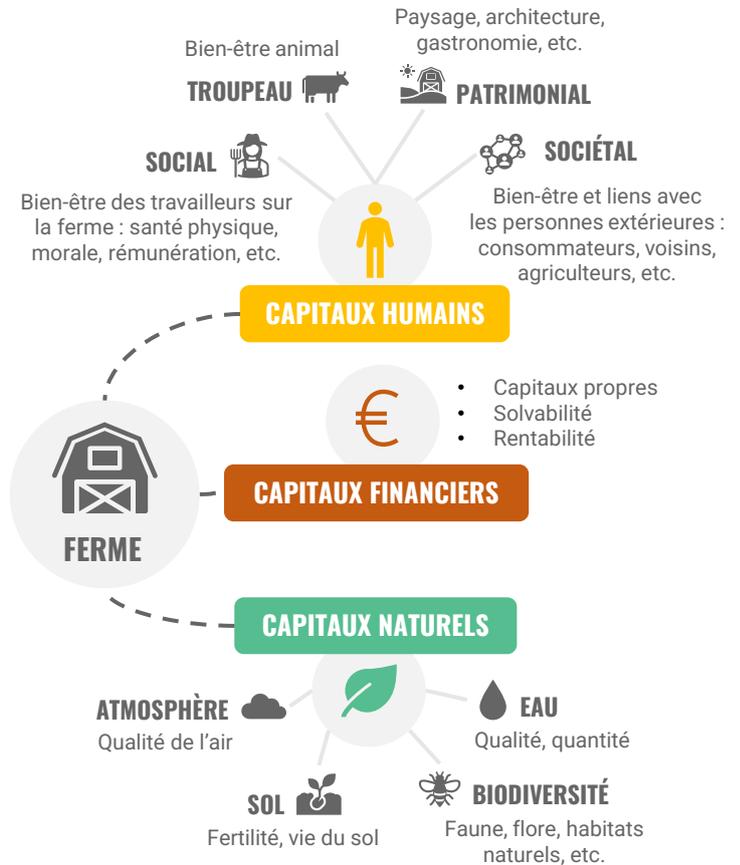
Prendre en compte ce qui compte vraiment pour préserver ce qui est capital !

La Comptabilité Socio-Environnementale CARE prend en compte 3 types de capitaux dans les bilans comptables des organisations :

- Les **capitaux financiers** (comme en comptabilité classique)
- Les **capitaux naturels (N)**
- Et les **capitaux humains (H)**

Chez Fermes d'Avenir, nous avons fait le choix d'expérimenter et d'appliquer sur des fermes le **modèle CARE** (Comprehensive Accounting in Respect of Ecology), développé par la [Chaire de Comptabilité Ecologique](#) et le [CERCES](#).

L'**objectif de CARE** est de pouvoir rendre compte des impacts de l'activité de l'entreprise sur son environnement naturel et social et de les traduire en coût monétaire pour les intégrer dans des documents comptables.



Les questions à se poser !

On invite les entreprises, dans notre cas les agriculteurs, à s'interroger dans un **premier temps sur ce que l'on doit préserver**.

Quels niveaux de préservation sont attendus par les scientifiques, les citoyens-consommateurs, par mes salariés et moi-même ?

Que cherche-t-on à préserver au-delà du capital financier ?

Comment définir les capitaux naturels et humains ?

Dans la comptabilité CARE on ne cherche pas à mettre en avant ce qui est fait de « bien » (comme c'est le cas dans les démarches RSE), mais on cherche plutôt à **constater, suivre et rendre compte objectivement** :

- **De l'état actuel** des capitaux naturels et humains (sont-ils dégradés ou non ? Sur quelle base scientifique / technique ?) et des liens qui peuvent exister entre les activités de la ferme et ces capitaux ;
- **De l'écart entre les actions** qu'il faudrait mettre en place pour régénérer ou maintenir le bon état de préservation de ces capitaux et celles qui sont réellement mises en place chaque année sur la ferme ?

QUELS SONT LES IMPACTS & UTILISATIONS RECHERCHÉS DE CARE ?

CARE n'est pas seulement une méthode de comptabilité "individuelle", elle se destine à être un outil multifonctions, notamment sur les territoires :

Outil de sensibilisation

La méthode CARE permet de sensibiliser :

- Les agriculteurs (et toute entreprise) : « **nos activités ont un impact sur la planète, il est important de le mesurer et d'en rendre compte** » ;
- Les consommateurs : le **juste prix de l'alimentation** doit inclure le coût complet de la production alimentaire, et donc les coûts des pratiques de préservation des capitaux N et H ;

- Les financeurs : les résultats d'une entreprise doivent être appréciés selon la **triple performance**, celle-ci doit préserver au-delà du capital financier ;
- Les pouvoirs publics : le **changement des modèles comptables est urgent**, et la **transition écologique a un coût** autant pour la mise en œuvre des pratiques par les entreprises que pour assurer la gouvernance de cette méthode comptable à grande échelle (coûts de suivi des indicateurs (audit), coûts liés au pilotage des actions sur les territoires, etc.).

Outil de transition écologique

Le modèle CARE permet de reconnaître le caractère capital des entités naturelles à préserver - selon les limites planétaires - et l'obligation de les préserver pour chaque partie prenante. C'est donc un préalable à l'engagement dans la transition de toute entité économique.

Outil de suivi & valorisation

CARE permet de suivre et valoriser des "bonnes pratiques" d'une ferme à travers des documents comptables officiels/diffusables, et inversement : permettre une meilleure visibilité de la triple performance des fermes (économique, sociale et environnementale), voire une plus juste revalorisation de la valeur de la ferme au moment de la cession/acquisition (dette N et H du cédant).

Outil de pilotage des capitaux N & H

CARE permet l'intégration de ces capitaux dans la stratégie de l'exploitation agricole, dans l'orientation des votes budgétaires pour les collectivités, etc.

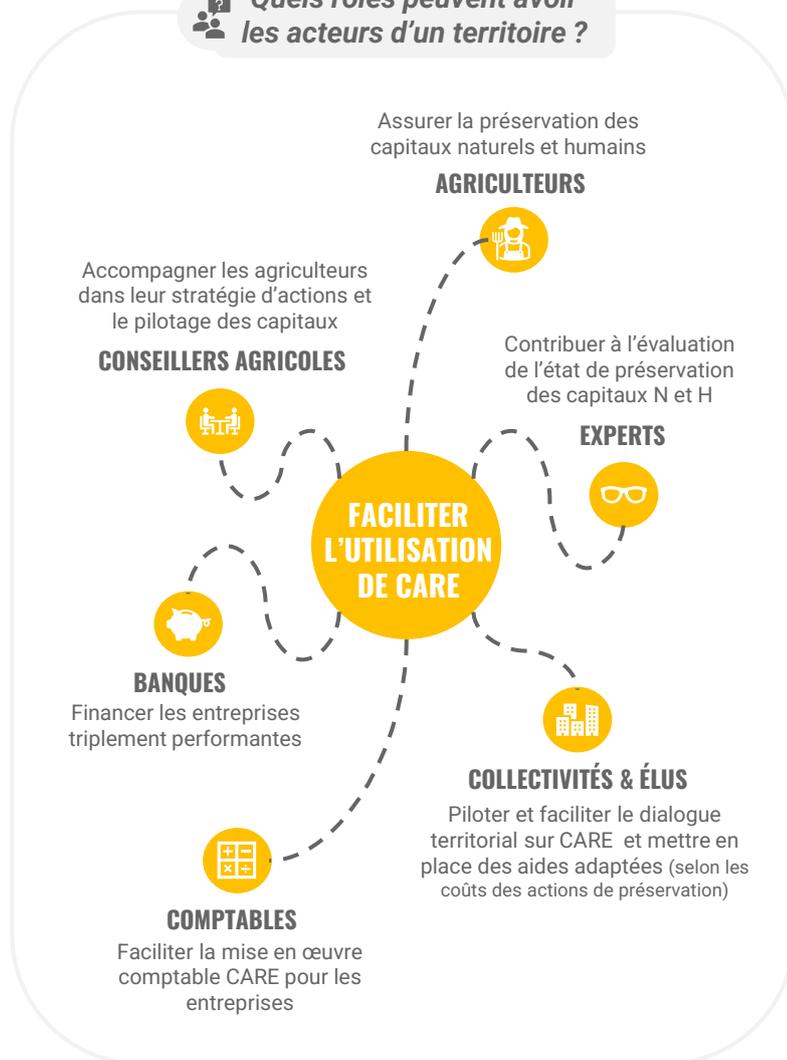
Outil d'influence

CARE permet de réfléchir au mode d'attribution des aides et subventions (politiques publiques agricoles), notamment environnementales, basés sur les résultats comptables CARE et le coût des pratiques agroécologiques réellement mises en place (ex : les Paiements pour Services Environnementaux).

Outil de dialogue

CARE permet de favoriser le dialogue entre les acteurs d'un territoire (ex : bassin versant) et de la société autour des biens communs : définir ce qui est capital, ce qui compte et comment le compter. Chaque acteur a son rôle à jouer pour accompagner nos territoires vers des pratiques agricoles plus durables : agriculteurs, élus, entreprises, associations locales, consommateurs, scientifiques et experts, conseillers, comptables, banques, etc. Le choix des capitaux à préserver et de leur niveau de préservation est un **enjeu démocratique** !

Quels rôles peuvent avoir les acteurs d'un territoire ?



COMMENT FONCTIONNE L'APPROCHE COMPTABLE CARE ?

En comptabilité, le capital financier est au passif du bilan, il correspond à toutes les sommes apportées dans l'entreprise par les propriétaires, associés, financeurs. Ce capital représente la dette financière que l'entreprise doit à ses prêteurs d'argent. Dans la même logique, les capitaux N et H sont mis **au passif du bilan et non à l'actif**. Ils sont ainsi considérés comptablement comme une **dette que l'entreprise doit rembourser envers la nature et les personnes** avec qui elle interagit, et donc un **capital naturel et un capital humain**, à préserver chacun dans leur globalité. Ces capitaux N et H correspondent à la **somme des coûts des actions de préservation** qu'il serait nécessaire de mettre en œuvre pour préserver les ressources.

L'application de CARE consiste à définir les capitaux naturels et humains à préserver, définir leur niveau souhaitable de préservation puis, à l'échelle de la ferme, définir des coûts de préservation de ces capitaux et les intégrer comptablement :

- **Quelles seraient les actions qu'il faudrait mettre en œuvre pour préserver ou régénérer le capital ?** (La somme des coûts de ces pratiques est appelée « dette environnementale et sociale »)
- **Quelles sont les actions effectivement mises en place par la ferme ?** (La somme de leurs coûts est appelée « remboursement de la dette »)

En finalité, l'objectif pour une ferme est de piloter la démarche d'amélioration socio-environnementale, c'est-à-dire de suivre l'évolution de ses capitaux N et H année après année.

A noter : la valeur monétaire du capital évolue si on change de pratiques de préservation à mettre en place. Il est nécessaire d'assurer un suivi année après année de l'évolution et de l'évaluation des capitaux, afin notamment de constater l'effet des pratiques sur ces capitaux.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION DES CAPITAUX À ATTEINDRE

Définis selon :

- Les **exigences scientifiques**
- Les **besoins et réalités** des parties prenantes (agriculteur, salariés, consommateurs, etc.)
(ex : min de haies/ha, salaire décent, taux min de MO dans les sols, etc.)

DETTE SOCIALE & ENVIRONNEMENTALE

« **Ce que je devrais faire** »
= Ensemble des coûts d'actions de préservation qu'il faudrait mettre en place dans l'année N



BUDGET PRÉVISIONNEL
(ou budget de préservation)

DIFFÉRENCE NÉGATIVE SUR LE BILAN COMPTABLE

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

« **Ce que je fais réellement** »
= Ensemble des coûts des pratiques réellement mises en place en année N



BUDGET RÉALISÉ

QUELLES SONT LES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE CARE ?

La méthode CARE, déclinée en 5 étapes, selon la méthodologie de Fermes d'Avenir

La version 2 de la méthodologie officielle de CARE est présentée selon 8 étapes sur le site du [CERCES](#). Nous nous inspirons de cette méthodologie pour en proposer une interprétation adaptée aux pratiques agricoles.

Définir et identifier les capitaux naturels et humains impactés par l'activité de la ferme et donc à préserver

1

A l'étape 1, on cherche à identifier et définir quels sont les capitaux potentiellement impactés par l'activité de la ferme. On se pose donc les questions avec l'agriculteur-riche : Qu'est-ce qui est capital et donc important de préserver autour de nous ? Sur quoi mon activité agricole a-t-elle un impact ? Que cherche-t-on à préserver au-delà du capital financier ? Le sol ? L'eau ? Comment définir précisément le sol ?

Définir les niveaux de préservation de ces capitaux à l'aide d'indicateurs d'état ou de moyen

2

A l'étape 2, on utilise des **indicateurs** (ou traducteurs) pour apprécier le **niveau de préservation des capitaux** sur la ferme par rapport à l'état de préservation souhaité. Par exemple : le taux de MO dans le sol, le linéaire de haies, le bilan carbone, un questionnaire satisfaction consommateur, le niveau de rémunération, etc.

 Application de l'outil de diagnostic agricole **IDEAv4**

Nous avons choisi une 1^{ère} approche de CARE avec la **méthode IDEAv4** (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles), outil d'évaluation et d'analyse de la durabilité des exploitations agricoles basé sur 53 indicateurs répartis dans 3 grandes dimensions (durabilité agroécologique, durabilité socio-territoriale et durabilité économique).

Cet outil est un soutien pour l'étape 2 (il permet d'identifier l'état de certains traducteurs) et amorce les étapes 3 & 4 (il propose des voies d'amélioration sur la ferme selon un référentiel validé par un comité scientifique).

Définir les pratiques ou actions de préservation des capitaux qu'il faudrait mettre en place. Traduire ces pratiques en **coûts** à générer.

3

A l'étape 3, pour passer d'une évaluation technique/biophysique d'un état de préservation des capitaux à une traduction monétaire et comptable, on établit que les **capitaux (ou la dette) correspondent à la somme des coûts des pratiques/actions qu'il faudrait mettre en œuvre pour régénérer ou préserver les capitaux**.

Exemples de pratiques de préservation :

- (capital sol) Faire un apport de fumier pour régénérer ou maintenir un bon taux de MO dans le sol
- (capital biodiversité) Planter des bandes fleuries pour régénérer ou maintenir la biodiversité aérienne
- (capital humain) Rémunérer décemment pour maintenir une bonne motivation des travailleurs

Les « **coûts de préservation** » peuvent être d'ordre matériel, temporel (main d'œuvre : €/h ou €/j), de service (prestations), par exemple :

- Un apport de MO : coût matière + coût fonctionnement tracteur/épandeur + temps h/j d'épandage
- Une rémunération décente des travailleurs : rémunération + charges salariales/patronales

 **BUDGET PRÉVISIONNEL**

Vérifier et **suivre la mise en œuvre réelle des pratiques de préservation**. Traduire ces pratiques en **coûts** générés.

4

A l'étape 4, on comptabilise les actions de préservation effectivement réalisées dans l'année par la ferme comme un **remboursement de la dette N et H**.

- **Si les actions de préservation ne sont pas mises en place** entièrement, la ferme conserve une dette vis-à-vis du capital N et H, la différence entre budget prévisionnel et budget réalisé vient se soustraire au résultat comptable classique. La non-préservation des capitaux N et H vient dégrader le résultat comptable.
- **Si les actions sont mises en place** comme ce qui était prévu dans le budget de préservation, alors : « Dette annuelle – Remboursement de dette annuelle = 0 », alors le résultat comptable classique (financier) est inchangé.

 **BUDGET RÉALISÉ**

Intégration comptable : établir les comptes annuels intégrés sous CARE

5

A l'étape 5, les budgets prévisionnels et réalisés sont intégrés à la balance comptable de l'année écoulée pour obtenir le compte de résultat et le bilan intégrés sous CARE.



LA FERME DE LA TESSONNERIE

GRANDES CULTURES | 147 HA | 2 ETP | ÎLE-DE-FRANCE

Date des données : 2021

Agriculteurs :
Anne-Charlotte Beaugrand
Sylvain Rivière

Structure Juridique :
EARL

Équipe :
1 associé (1 ETP)
1 conjoint-collaborateur (1 ETP)
1 stagiaire (0,5 ETP)

Adresse :
Domaine de Beauvière
77540 VOINSLES

HISTORIQUE

Pré-installation

Anne-Charlotte & Sylvain sont ingénieurs en environnement de formation et ont exercé leur métier durant 10 ans

Anne-Charlotte a travaillé dans des structures associatives et Sylvain dans le secteur agroalimentaire

Installation

2018 : Reprise familiale d'Anne-Charlotte en s'associant avec son père Bernard Beaugrand pour échelonner le rachat des parts

Début de la conversion de l'exploitation en bio et diversification des cultures (passage de 4 à 12 cultures)

Évolution de la ferme 2019-2021

2020 : Obtention de la certification Biologique

2021 : Arrivée de Sylvain sur la ferme en appui

2022 : Installation d'un atelier de transformation pour boisson végétale (soja, épeautre, avoine) et d'un atelier meunerie pour la production de farine

2023 :

- Accueil d'un berger itinérant et d'un apiculteur
- Entrée de Sylvain dans l'EARL

Projets en cours et à venir

Projet de développement des ateliers de transformation

Projet d'agrotourisme avec l'aménagement d'un gîte à la ferme

Projet de faciliter l'installation d'autres porteurs de projets sur la ferme (maraîcher, apiculteur, ...)

Projet de formation des industries agroalimentaires sur les enjeux de la transition agroécologique

APPROCHE GÉNÉRALE DE LA FERME

Label(s) :
Agriculture Biologique

Points clefs du modèle :
Agriculture Biologique de Conservation des sols (ABC & TCS) – Transformation

Objectifs des agriculteurs : Anne-Charlotte et Sylvain ont à cœur de pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes, tout en facilitant l'installation de porteurs de projets et la transmission de savoirs.

Types d'actions : La Ferme de la Tessonnerie fait progressivement un passage d'une agriculture céréalière conventionnelle vers un modèle en Agriculture Biologique de Conservation des sols. La ferme se diversifie grâce à des ateliers de transformations en meunerie et de boissons végétales afin de travailler davantage en filière courte et de renforcer son lien avec ses consommateurs ; mais aussi en facilitant l'installation de porteurs de projets sur leur parcelle tel qu'un berger et un apiculteur (et dans le futur un maraîcher ou autre projet) afin de chercher de la complémentarité et de la résilience entre les ateliers de production (autonomie d'intrants, mutualisation de la mécanisation, etc.).

CONTEXTE TERRITORIAL

Type de sol :
Limon-argileux

pH moyen : 7,3

Contexte agricole, démographique et pédoclimatique :

En cœur de Brie, la ferme est située en milieu rural proche de l'Aire d'Alimentation Captage d'eau potable de la Fosse de Melun Vallée de l'Yerres où la vigilance est accrue sur la préservation ressource en eau. La conversion en bio a été une bonne solution pour répondre d'adapter à cet enjeu du territoire.

T° moyenne max * : 17°C

T° moyenne min * : 7,6°C

* Données moyennes de 2016 à 2021 sur infoclimat.fr

Pluviométrie annuelle moyenne * : 646,7 mm

Surfaces d'Intérêt Ecologique : 3,05 ha de jachère, 445 m linéaires de haie, 2 ha de bosquet, 2 000 m² de mare, 200 m linéaires de ripisylve, 500 m linéaires d'arbres alignés, 2 300 m² de bandes enherbées

PRODUCTIONS & COMMERCIALISATION

Grandes Cultures	Surface : 147ha Espèces et variétés : <ul style="list-style-type: none">• Céréales : blé, avoine, épeautre, maïs, seigle, sorgho, sarrasin, triticale• Légumineuses : soja, pois, lentille, luzerne, féverole
Transformation boisson végétale	<ul style="list-style-type: none">• 20 000L / an de lait de soja• Diversification envisagée avec de l'épeautre et/ou de l'avoine
Transformation meunerie	<ul style="list-style-type: none">• 10 t de farine/an de blé, seigle et sarrasin

Vente en filière longue à la Coopérative Val France, en brasserie (orge), en contrat semence, à des transformateurs et en circuits-courts et magasins spécialisés pour les produits transformés.

NIVEAU D'ÉQUIPEMENT

Bâtiments :

- Hangar
- 4 cellules de stockage
- Atelier boisson végétale
- Atelier meunerie

Irrigation :
Pas d'irrigation

Matériel :

- **en propriété :** déchaumeur à dents, déchaumeur à disques, 1 charrue, 1 chisel, vibroculteur, scalpeur, moissonneuse batteuse (1990), 3 tracteurs (220, 160, 140 CV) dont les deux plus petits qui datent des années 1980, 2 bennes de 15 tonnes (1 en propriété, 1 en copropriété à 50%)
- **en CUMA :** herse, trieur mobile, charrue TS

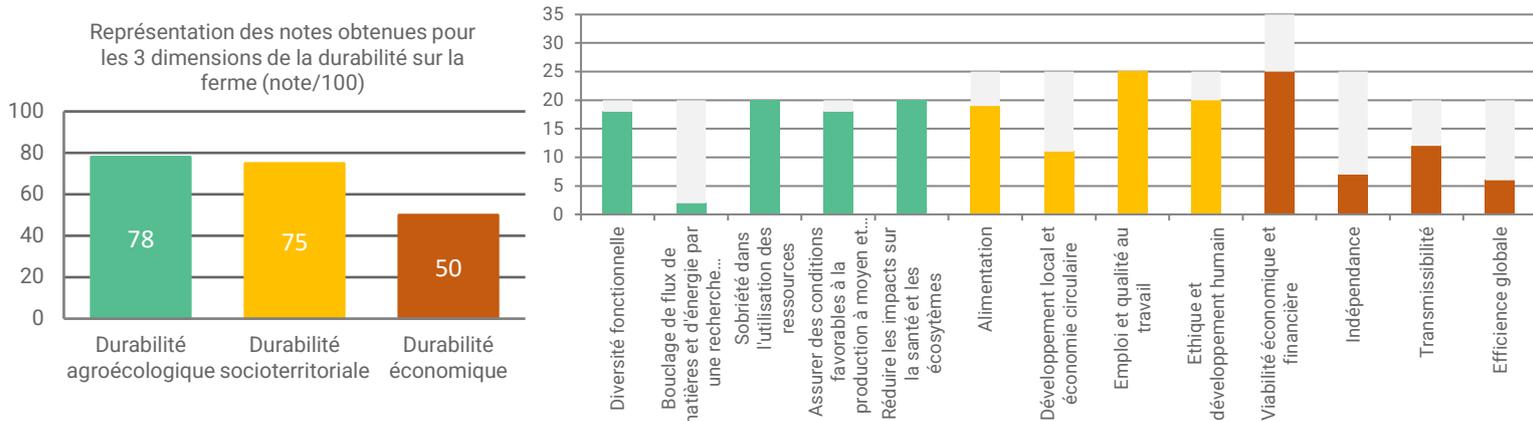
RÉSULTATS GÉNÉRAUX

DE LA FERME DE LA TESSONNERIE

Résultats du diagnostic IDEAv4

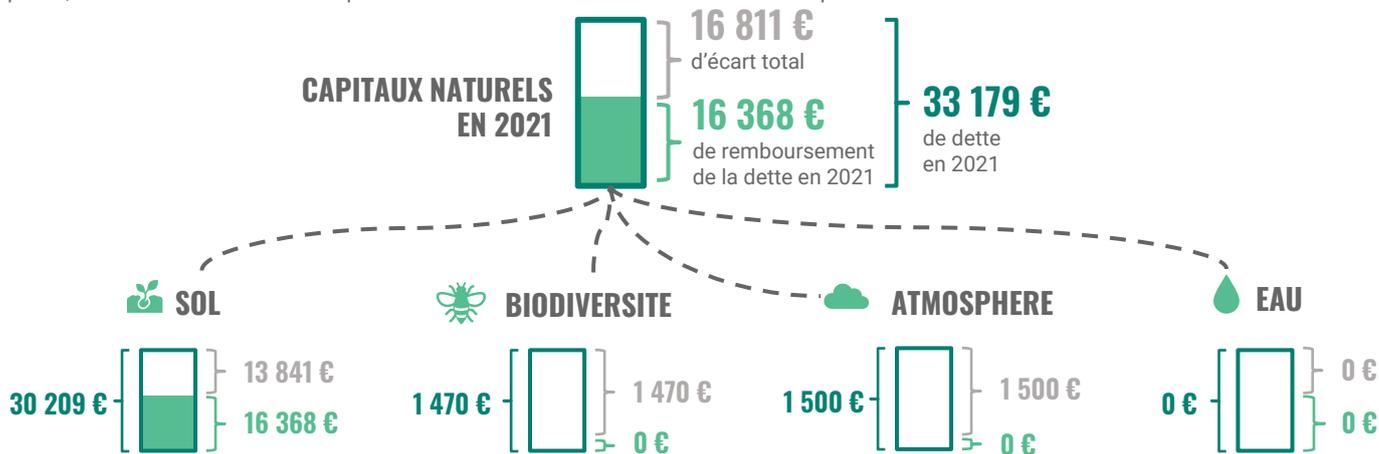
Les résultats d'IDEAv4 sont présentés sous forme de **graphiques** dont voici un extrait. Les **5 grandes composantes de la dimension agroécologique (vert)** sont presque toutes atteintes par les pratiques de l'exploitation, si ce n'est le bouclage des flux de matières et d'énergie. L'exploitation n'est pas totalement autonome sur les ressources en MO notamment du fait qu'il n'y ait pas d'atelier d'élevage propre. Pour autant, l'arrivée du berger itinérant et des pratiques de gestion d'engrais verts viennent compenser ce point. Parmi la **dimension socio-territoriale (jaune)**, c'est en termes de développement local et d'économie circulaire que la note baisse. Anne-Charlotte et Sylvain ont pour projet de développer les productions alimentaires en circuit court (soja, lentille, etc.), ce qui viendra améliorer ce point. Sur le **volet économique**, ce sont les composantes "indépendance" et "efficacité globale" sur lesquelles les notes sont les plus basses. Cela se justifie par la récente installation d'Anne-Charlotte combinée à la conversion en AB.

Les éléments de bilan d'IDEAv4 ont permis d'aborder les indicateurs d'état et de moyen de la préservation des capitaux N et H.

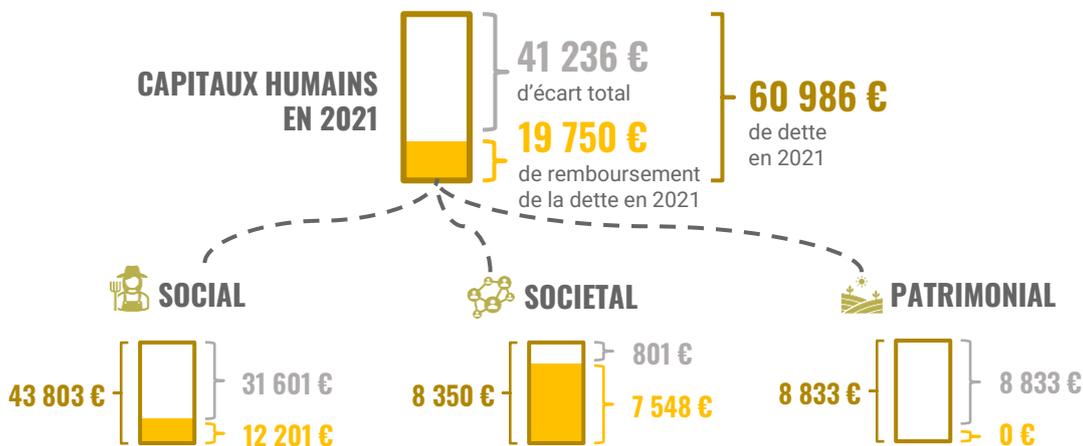


Synthèse des capitaux naturels et humains

Les **Capitaux Naturels** à préserver sur la Ferme de la Tessonnerie sont : **le sol, l'eau, la biodiversité, l'atmosphère**. Le montant total de ces capitaux naturels s'élève à **33 179 €** (pour rappel ce montant correspond au coût des actions de préservation qu'il faudrait mettre en place sur une année pour préserver ces capitaux naturels), c'est le montant de la **dette en 2021**. Le remboursement de la dette s'élève à 16 368 € en 2021. Pour chacun de ces capitaux, les indicateurs du niveau de préservation et le détail du calcul de la dette sont présentés dans la suite du document.



Les **Capitaux Humains** à préserver sur la Ferme de la Tessonnerie sont : **le capital social, le capital sociétal, la capital patrimonial**. Le montant total de ces capitaux humains s'élèvent à **60 986 €**, c'est le montant de la **dette en 2021**. Le remboursement de la dette s'élève à 19 750 € en 2021. Pour chacun de ces capitaux, les indicateurs du niveau de préservation et le détail du calcul de la dette sont présentés dans la suite du document.



DOCUMENTS COMPTABLES CARE

Lors de l'étape 5, nous réalisons l'intégration dans CARE afin de fournir les **résultats comptables intégrés** (c'est-à-dire prenant en compte les capitaux naturels et humains dans la comptabilité). Les éléments ci-dessous présentent ces résultats.

Compte de Résultat CARE 2021

Le **compte résultat** est un document comptable **obligatoire**. Il recense les produits et les charges générés par l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice comptable écoulé. Il met en avant son résultat net, et permet d'appréhender l'excédent (bénéfices) ou les manquements (pertes) au niveau des ressources.

Dans les charges, les **amortissements** (ou dotation aux amortissements) reprennent les **coûts totaux annuels des capitaux** (pour rappel le coût annuel des actions qu'il faudrait mettre en place). On peut faire un parallèle avec les dotations aux amortissements pour des emprunts bancaires qu'on retrouve dans les charges en comptabilité classique.

Dans les produits, le **renouvellement des capitaux** correspond au remboursement de la dette (pour rappel, c'est la somme des coûts des actions ou pratiques réellement mises en place par la ferme en 2021).

La colonne de droite permet la comparaison entre le compte de résultat de la méthode classique avec celui de la **méthode CARE**, sur l'exercice comptable 2021.

Avec les deux méthodes, on constate un résultat négatif pour l'entreprise. Cela s'explique par une année 2021 difficile à la Tessonnerie, du fait de l'installation récente, de l'adaptation des pratiques en agriculture biologique et des investissements liés au lancement de l'atelier de transformation de soja.

Le **résultat CARE** présente un **déficit** plus important que le résultat classique car même si la ferme a globalement entrepris les pratiques favorables à la préservation des capitaux, l'ensemble des coûts qui auraient du être mis en œuvre ne l'ont pas été totalement. Ces écarts seront détaillés dans la suite du document.

	Méthode CARE	Méthode comptable classique
Produits d'exploitation	202 818	166 700
Chiffre d'affaires (ventes)	69 864	69 864
Production autoconsommée	0	0
Subventions et autres revenus	96 836	96 836
Renouvellement des capitaux naturels et humains	36 118	
Naturels	16 368	
Humains	19 750	
Charges d'exploitation	269 576	175 411
Approvisionnements (intrants)	38 342	38 342
Autres approvisionnements	59 115	59 115
Fermage, foncier	17 176	17 176
Impôts et taxes	902	902
Charges de personnel	26 060	26 060
Dotation aux amortissements /capitaux	127 981	33 816
Financiers	33 816	33 816
Naturels	33 179	
Humains	60 986	
Résultat d'exploitation	- 66 758	- 8 711
Produits et charges financiers	420	420
Produits et charges exceptionnels	-162	-162
Impôt sur les bénéfices	0,0	0,0
Résultat comptable	- 66 500	- 8 453

Bilan CARE 2021

Le **bilan** est aussi un document comptable **obligatoire**. C'est un document de synthèse, qui présente le patrimoine de l'entreprise à l'instant T. Il comprend deux parties : l'actif et le passif. L'**actif** représente **ce que l'entreprise possède**. Le **passif** regroupe **les ressources dont dispose l'entreprise** qui lui permettent de se constituer un actif, autrement dit **ce que l'entreprise doit**.

ACTIF	Brut	Amortissement s et provisions (à déduire)	Net	PASSIF	Brut	Rembour- sement	Net
Actifs financiers	539 795	107 748	432 047	Capitaux financiers	440 500	0	440 500
Immobilisation	406 233	107 748	298 485	Capitaux propres	255 100	0	255 100
Actif circulant	106 846	0	106 846	Provisions pour risques et charges	0	0	0
Trésorerie	26 716	0	26 716	Dettes	185 400	0	185 400
Autres actifs	0	0	0	Autres	0	0	0
Actifs naturels	66 359	33 179	33 179	Capitaux naturels	66 359	16 368	49 991
Actif sol	60 419	30 209	15 274	Capital sol	60 419	16 368	44 051
Actif biodiversité	2 940	1 470	1 470	Capital biodiversité	2 940	0	2 940
Actif eau	0	0	0	Capital eau	0	0	0
Actif atmosphère	3 000	1 500	1 500	Capital atmosphère	3 000	0	3 000
Actifs humains	121 971	60 986	60 986	Capitaux humains	121 971	19 750	102 221
Actif patrimonial	17 667	8 833	8 833	Capital patrimonial	17 667	0	17 667
Actif social	87 605	43 803	43 803	Capital social	87 605	12 201	75 404
Actif sociétal	16 699	8 350	8 350	Capital sociétal	16 699	7 548	9 151
Total Actifs	728 125	201 913	526 212	Résultat CARE			- 66 500
				Total Passifs	562 329	36 118	526 212



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Cette partie cherche à définir où en est l'état de préservation du capital.

INDICATEURS D'ÉTAT

Taux de Matière Organique Entre 1,3 à 2,5 % *	< 2%	2-3%	> 3%
Rapport MO/Argiles 10,1%*	Mauvais < 12%	Faible 12-17 %	Bon 17-24% Très bon > 24%
Rapport C/N Entre 7,4 et 11,1*	Trop disponible < 8%	Équilibré 8-12 %	Trop stable > 12%
Résultats Test VESS **	Faible Sq 4-5	Moyen Sq 3	Bon Sq 1-2
CEC Entre 8,4 à 20,1 cmol/kg *	Faible < 9	Moyenne 9-15	Elevée 15-25 Très élevée > 25

Quantité & diversité microbiologique **
Équilibre de la MO (% MO liée / MO stable) **

*Données d'analyses de sol 2017, 2020, 2021 sur 9 parcelles.
**Indicateurs non renseignés dans le cadre de l'étude.

Les indicateurs d'état disponibles témoignent d'un **niveau moyen de préservation du sol**, même si certains indicateurs manquent pour pouvoir apprécier l'état du sol dans sa globalité, comme par exemple les mesures liées à la vie du sol (activité bactérienne, population de vers de terre et autre macro ou mésofaune).

Les analyses de sol réalisées entre 2017 et 2021 lors de la reprise de l'exploitation présentent un taux de MO moyen de 1,6%, ainsi qu'une CEC moyenne de 10,9 cmol/kg. A l'inverse, Anne-Charlotte et Sylvain présentent de très bons indicateurs de moyens, avec un changement de système et de pratiques vers l'ABC (Agriculture Biologique de Conservation). L'effet n'étant pas instantané sur la vie et la structure du sol, l'impact positif de ces pratiques sur les indicateurs d'état du sol se verront d'ici quelques années.

Nous considérons par conséquent que **l'objectif** de la Ferme de la Tessonnerie est d'améliorer les **résultats d'indicateurs de préservation** et donc de poursuivre leurs pratiques tendant vers l'ABC pour s'inscrire dans une **stratégie de régénération du sol**.

INDICATEURS DE MOYENS

Intensité de travail du sol Légère fissuration, travail profond moins de 3 fois en 10 ans	Forte > 7	Moyenne 3-7	Faible < 3
Diversité cultivée + de 8 espèces cultivées	Faible < 4	Moyenne 4 à 8	Forte > 8
Durée de la rotation > 4 ans	> 4 ans		
IFT = 0	0		
Taux de Couverture du sol ** à l'échelle de la rotation	**Indicateur non renseigné dans le cadre de l'étude.		

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
	Diversification des cultures et de la rotation Diversification des partenariats de vente (soja, lentilles, chanvre, sarrasin) : 3 j de travail par an soit 267 €/an.	267 €/an	0 € 267 €
	Investissement écièmeuse-récolteuse à adventices L'écièmeuse permet de couper les tiges d'adventices qui dépassent des cultures. C'est une alternative au désherbage chimique ou mécanique par travail du sol. Achat 8000€ avec 3 autres fermes : 2000€ par ferme amorti sur 7 ans, soit 286 €/an.	286 €/an	0 € 286 € Investissement réalisé en 2022.
	Intégration de légumineuses dans la rotation 35ha de luzerne sur deux ans, avec un coût d'implantation de 180€/ha, soit 6 300€ sur deux ans, soit 3 150€/an.	3 150 €/an	0 € 3 150 €
	Restitution de luzerne au sol La luzerne est habituellement fauchée puis exportée pour la vente. Restituer la luzerne au sol dans le but de faire un apport de matière organique induit un manque à gagner pour la ferme. Un broyage par an pour une restitution de matière au sol sur les 35ha équivaut à 2t/ha à 150€/t = 10 500€ de manque à gagner sur la vente luzerne, soit 10 500 €/an.	10 500 €/an	0 € 10 500 €
	Haies antiérosives Effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne. Projet de 1,5 km linéaires de haies en pourtour des parcelles.		Action déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité.
	Associations de cultures Par an : 1 jour de mélange + 1 jour de tri + 1 jour de fonctionnement trieur à 128€ (prix CUMA), soit 306 €/an.	306 €/an	0 € 306 €
	Essai d'épandage de Lifofer Litière forestière fermentée Essai de Lifofer : 450€ de frais de matériel (fûts + coffrage + thermomètre).	450 €/an	0 € 450 € L'essai ne sera pas poursuivi les prochaines années pour des raisons logistiques et économiques.
	Techniques Culturelles Simplifiées (TCS) Le recours aux TCS permet de limiter le travail intensif et profond du sol pour lutter contre les adventices en Agriculture Biologique. TCS travail en surface (croskilette, herse rotative, etc.) sur 130ha, soit 4,5 j de travail + 15€/h de fonctionnement tracteur + 15€/h de fonctionnement outil, soit 1 376€/an.	1 376 €/an	0 € 1 062 € 314 € TCS appliquées sur 30ha en 2021 (1j de travail). Ces actions sont en cours de développement sur l'intégralité des surfaces et selon les conditions météo. favorables à leur mise en place.



Apports de Matière Organique

On peut considérer comme une dette envers le sol le fait de suivre son état à travers le temps. Les prochaines analyses seront réalisées en 2023, les précédentes ayant été faites en 2011 et 2017.

Fientes : 2t/ha sur 58ha (90€/t) -> augmentation du prix de la MO fientes et vinasse + 2 jours de travail



Engrais verts

Couverts végétaux sur 35ha de type biomax (avoine, phacélie, trèfle, moutarde, féverole, triticales, seigle) à 42€/ha (semences) pour 1,5 jour travail de semi sous-couvert) et 2 j de travail de destruction + 15€/h tracteur + 15€/h outil (projet de destruction par les brebis à venir), soit 3 257€/an.



Couverts réalisés sur 12ha en 2021.

Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé)

Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée)

Coût fonctionnement tracteur = 15 €/h

Budget prévisionnel
30 209 €

Budget réalisé
16 368 €

Écart annuel total
- 13 841 €

La dette (ou le capital sol) à long terme de la Ferme de la Tessonnerie s'élève à 35 074 €. Certains coûts de préservation s'étalent sur plusieurs années (ex : amortissement éciameuse), c'est pourquoi la dette annualisée est de 30 074 €. Avec un niveau de remboursement de 16 368 € en 2021, on peut ainsi considérer que la Ferme de la Tessonnerie rembourse en partie sa dette envers le sol. Les efforts doivent donc être poursuivis.

CAPITAL ATMOSPHÈRE

ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE ATMOSPHÈRE EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Cette partie cherche à définir où en est l'état de préservation du capital.

INDICATEURS D'ÉTAT

Le Capital Atmosphère, autrement appelé Air ou Climat est un capital sur lequel nous disposons de peu d'outils d'appréciation de l'état de préservation. Ce sont essentiellement des indicateurs de moyens qui nous donnent une idée de la consommation d'énergie et des émissions/stockages de GES sur la ferme.

INDICATEURS DE MOYENS

Bilan de GES
= 14,39 T eq CO2/an *
= 97,9 kg/ha/an *



Nb de passages d'engins émetteurs de particules sur culture principale = 8 *



Consommation nette en énergie = 46,6 EQF/ha *



IFT = 0 *



*Données du Diagnostic IDEAv4 2021.

La Ferme de la Tessonnerie présente un bilan GES positif, la ferme stocke moins de carbone qu'elle n'en émet. Les systèmes grandes cultures en AB nécessitent souvent plus de passages d'engins motorisés (gestion des adventices) donc une consommation de fuel plus importante. A noter que la maison d'habitation et le logement des stagiaires et salariés sont présents sur la ferme. La consommation nette en énergie comprend donc la consommation à titre privé.

Avec ces éléments, nous considérons que l'objectif de la Ferme de la Tessonnerie est d'améliorer ces taux et résultats d'indicateurs de préservation, et de mettre en œuvre des actions de réduction d'émission ou actions de stockage de CO2 supplémentaires.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés

ACTIONS PRÉVISIONNELLES

Installation de panneaux photovoltaïques

Projet envisagé par les agriculteurs et estimé à 60 000€ avec 50% d'aides de la Région, soit 30 000€ amortis sur 20 ans, soit 1 500 €/an. Le montant des aides est amené à évoluer.



Investissement prévu d'ici quelques années par les agriculteurs.

Cultures pérennes pour stockage du C

Projet agroforestier de 1,5km de haies. 14 700€ étalés sur 10 ans, soit 1 470 €/an.

Action déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité

Plantations non réalisées en 2021, par manque de temps.

Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé)

Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée)

Coût fonctionnement tracteur = 15 €/h

Budget prévisionnel
1 500 €

Budget réalisé
0 €

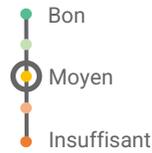
Écart annuel total
- 1 500 €

La dette (ou le capital atmosphère) à long terme de la Ferme de la Tessonnerie s'élève à 30 000€ (hors projet agroforestier). Certains coûts de préservation s'étalent sur plusieurs années (ex : installation de panneaux photovoltaïques), c'est pourquoi la dette annualisée est de 1 500 €. De nombreuses pratiques de préservation ont déjà été comptabilisées dans d'autres capitaux et ne sont donc pas comptées ici (on ne peut compter la même dépense 2 fois en comptabilité). Nous aurions pu aussi diviser les coûts des pratiques et les répartir sur tous les capitaux impactés par celles-ci. C'est donc un choix méthodologique que nous avons fait de compter les pratiques intégralement et uniquement dans le capital le plus impacté par celles-ci, comme le projet agroforestier. C'est également une raison pour laquelle le montant de la dette envers l'atmosphère est faible.

CAPITAL BIODIVERSITÉ



ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE BIODIVERSITÉ EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Cette partie cherche à définir où en est l'état de préservation du capital.

INDICATEURS D'ÉTAT

% des SIE/SAU
5,35%



Diversité des SIE *

8 types (jachère, haie, bosquet, mare, ripisylve, arbres alignés, bandes enherbées, couverts)



Connectivité des SIE

(20-30m de distance entre SIE)



Continuité de la ressource alimentaire **

**Indicateur non renseigné dans le cadre de l'étude.

INDICATEURS DE MOYENS

Entretien des haies
Lamier tous les 3 ans



Diversité cultivée
+ 8 espèces cultivées



IFT = 0



Gestion des autres SIE **

**Indicateurs non renseignés dans le cadre de l'étude.

Les indicateurs disponibles témoignent d'un **niveau moyen de préservation de la biodiversité**, même si certains indicateurs manquent pour pouvoir apprécier l'état de la biodiversité dans sa globalité, comme par exemple les mesures liées aux populations faunistiques (oiseaux, chauve-souris, insectes, etc.).

Nous considérons par conséquent que **l'objectif** de la Ferme de la Tessonnerie est **d'améliorer ces résultats d'indicateurs de préservation**, et de mettre en œuvre les actions nécessaires, notamment des actions d'installation de nouvelles surface d'intérêt écologique sur l'ensemble du parcellaire.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
	Plantation de haies, installation bandes enherbées Objectif proposé et chiffré : 10 mètres linéaires/ha, soit 1470 mètres linéaires (140 mètres déjà plantés en 2019), 10€/mètre linéaire, soit 14 700€ étalés sur 10 ans, soit 1 470 €/an .	1 470 €/an 1 470 € 0 €	Plantations non réalisées en 2021, par manque de temps.
	Associations de cultures Par an : 1 jour de mélange + 1 jour de tri + 1 jour de fonctionnement trieur à 128€ (prix CUMA), soit 306 €/an .	Action déjà comptabilisée dans le Capital Sol	
	Diversification des cultures et de la rotation Diversification des partenariats de vente (soja, lentilles, chanvre, sarrasin) : 3 j de travail par an soit 267 €/an .	Action déjà comptabilisée dans le Capital Sol	
	Installation de ruches Mise à disposition d'espaces pour l'installation de ruchers pour un apiculteur voisin.	Action ne nécessitant pas de coût particulier	
	Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé) Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée) Coût fonctionnement tracteur = 15€/h	Budget prévisionnel 1 470 €	Budget réalisé 0 € Écart annuel total - 1 470 €

La dette (ou le capital biodiversité) à long terme de la Ferme de la Tessonnerie s'élève 14 710 €. Certains coûts de préservation s'étalent sur plusieurs années (ex : plantation de haies), c'est pourquoi la **dette annualisée est de 1 470 €**. Avec un niveau de remboursement nul en 2021, ou **pris en compte dans d'autres capitaux pour certaines actions**, on peut ainsi considérer que **la Ferme de la Tessonnerie rembourse partiellement sa dette envers la biodiversité** cette année-là.

CAPITAL EAU

ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE EAU EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Cette partie cherche à définir où en est l'état de préservation du capital.

INDICATEURS D'ÉTAT

Nous disposons de peu d'outils d'appréciation de l'état de préservation du Capital Eau, notamment sur la question de la qualité. Des données sur la qualité de l'eau existent et sont disponibles au niveau des syndicats de bassin versant généralement mais sont collectées souvent à échelle du territoire et non pas à échelle de la ferme. Il est difficile de pouvoir mesurer précisément l'impact des pratiques sur la qualité de l'eau (ex : niveaux de pollutions).

Ce sont essentiellement des indicateurs de moyens qui nous donnent une idée de la consommation en eau et de la qualité de l'eau en sortie de la ferme.

INDICATEURS DE MOYENS

Quantité d'eau (m3)

0 m3/an

< 1000 m3 /an/ha

IFT = 0

Taux de couverture du sol à l'échelle de la rotation**

Capacité des SIE à limiter le risque érosif et de pollution**

**Indicateurs non renseignés dans le cadre de l'étude.

Travail du sol et risque érosif **

Les indicateurs disponibles témoignent d'un **bon niveau de préservation de la ressource en eau**, même si certains indicateurs manquent pour pouvoir apprécier l'état de l'eau dans sa globalité, comme par exemple les mesures liées à la pollution (produits chimiques, métaux lourds, nitrates, etc.).

La Ferme de la Tessonnerie est en AB et n'utilise pas de traitements homologués à base de métaux lourds comme le cuivre. Nous pouvons statuer qu'il n'y a pas de risque de pollution chimique ou aux métaux lourds. La ferme est également non irriguante donc ne consomme que très peu d'eau.

Nous considérons par conséquent que **l'objectif** de la Ferme de la Tessonnerie est de **maintenir ces taux et résultats d'indicateurs de préservation**, et de mettre en œuvre les actions nécessaires.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
	Refaire la mare Projet de réaménagement de la mare.	Action pas encore chiffrée	
	Pratiques anti-érosives 3,05 ha de jachère, 445 m linéaires de haie, 2 ha de bosquet, 200 m linéaires de ripisylve, 500 m linéaires d'arbres alignés, 2 300 m ² de bandes enherbées	Action déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité	
	Désherbage mécanique Le désherbage mécanique en TCS permet d'éviter l'utilisation d'herbicides et donc d'éviter les risques de pollution de l'eau. TCS travail en surface (croskilette, herse rotative, etc.) sur 130ha, soit 4,5 j de travail + 15€/h de fonctionnement tracteur + 15€/h de fonctionnement outil, soit 1 376€/an .	Action déjà comptabilisée dans le Capital Sol Remboursé à hauteur de 314€/an en 2021	TCS appliquées sur 30ha en 2021, soit 1 jour de travail.
	Engrais verts Les semis d'engrais verts visent à diminuer l'apport de MO extérieure et à améliorer la couverture du sol. Couverts végétaux sur 35ha de type biomax (avoine, phacélie, trèfle, moutarde, féverole, triticale, seigle) à 42€/ha (semences) pour 1,5 jour travail de semi sous-couvert) et 2 j de travail de destruction + 15€/h tracteur + 15€/h outil (projet de destruction par les brebis à venir), soit 3 257€/an .	Action déjà comptabilisée dans le Capital Sol Remboursé à hauteur de 1 263€/an en 2021	Couverts réalisés sur 12ha en 2021.

Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé)

Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée)

Coût fonctionnement tracteur = 15 €/h

Budget prévisionnel

0 €

Budget réalisé

0 €

Écart annuel total

0 €

Si nous prenons en compte le coût des engrais verts et du désherbage mécanique en TCS, la dette (ou le capital eau) de la Ferme de la Tessonnerie s'éleverait à **4 633 €**, avec un niveau de remboursement à 1 577 € en 2021. Seulement ces pratiques de préservation ont **déjà été comptabilisées dans d'autres capitaux et ne peuvent être comptées 2 fois en comptabilité**. Nous aurions pu aussi diviser les coûts des pratiques et les répartir sur tous les capitaux impactés par celles-ci. C'est un choix méthodologique que nous avons fait de compter les pratiques intégralement et uniquement dans le capital le plus impacté par celles-ci. C'est également une raison pour laquelle le montant de la dette envers l'eau est nul, car déjà comptabilisé sous les autres capitaux. Etant non irriguante et en AB, on peut ainsi considérer que **la Ferme de la Tessonnerie rembourse quasiment intégralement sa dette envers l'eau** cette année-là, et contribue donc fortement à sa préservation.

CAPITAL SOCIAL



ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE SOCIALE EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Cette partie cherche à définir où en est l'état de préservation du capital.

Niveau de satisfaction de la qualité de vie *: 4



Nb de semaines surchargées /an *: 30



Niveau de satisfaction et plaisir au travail *: 3



Nb de jours de congés/an : 4 semaines



Niveau de pénibilité *: -1



Niveau de rémunération :



* Données du Diagnostic IDEAv4 2021.

Les indicateurs disponibles témoignent d'un **niveau moyen de préservation du capital social**, autrement dit du bien-être au travail. Cela est dû principalement à la surcharge de travail et à la rémunération insuffisante des agriculteurs associés. Parmi ces indicateurs, certains se basent sur les aspirations et les besoins personnels des agriculteurs, et non sur des références extérieures car trop subjectives (ex : nombre de jours de congés souhaités ou rémunération souhaitée).

D'autres indicateurs, notamment sur des questions liées à la médecine du travail devraient exister mais n'ont pas été identifiés dans notre méthodologie.

Nous considérons par conséquent que **l'objectif** de la Ferme de Tessonnerie est de mettre en place des actions permettant **d'améliorer ces résultats d'indicateurs de préservation**.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
	Installation porteurs de projet sur la ferme 6 jours/an pour monter et suivre les projets d'installation (apiculteur, berger, maraicher), soit 534 €/an .	 0 € 534 €	
	Embauche d'un-e apprenti-e Estimation d'un revenu à 576 €/mois après soustraction des aides à l'apprentissage, soit 6 912 €/an .	 6 912 € 0 €	Il n'y a pas eu d'embauche d'apprenti-e en 2021.
	Rémunération décente Objectif d'être à 1 500€ net chacun dès 2023 (Anne-Charlotte et Sylvain), soit 36 000 €/an .	 24 600 € 11 400 €	L'objectif de rémunération n'est pas encore atteint. Elle a été environ de 800€/mois pour Anne-Charlotte. Sylvain bénéficie encore du chômage avant son installation.
	Formation des agriculteurs Objectif de participer à 4 jours de formation par an, soit 356 €/an .	 89 € 267 €	Participation à 3 jours de formation en 2021.
	Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé) Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée) Coût fonctionnement tracteur = 15 €/h	Budget prévisionnel 43 803 €	Budget réalisé 12 201 € Écart annuel total - 31 601 €

La dette (ou le capital social) à long terme de la Ferme de la Tessonnerie s'élève à **43 803 €**. Avec un niveau de remboursement de 12 201 € en 2021, on peut ainsi considérer que **la Ferme de la Tessonnerie rembourse en partie sa dette envers les travailleurs** cette année-là.

CAPITAL SOCIÉTAL



ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE SOCIÉTALE EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Différents indicateurs pourraient être utilisés pour apprécier le capital sociétal comme :

- Le **nb de jours d'accueil de public à la ferme** ;
- Le **nb de jours d'investissement dans des groupes agricoles ou associatifs** ;
- Le **nb de jours dédiés à l'encadrement des apprenants (apprentis, stagiaires, compagnons, woofers, etc.)...**

Seulement pour ces indicateurs, il n'existe pas de seuil ou d'objectif de référence. Comme certains indicateurs du capital social (niveau de rémunération souhaité, nb de jours de congés souhaités), ce sont ici des **indicateurs subjectifs et propres aux besoins de chacun**. Nous regardons donc directement le niveau d'atteinte et de satisfaction par rapport aux besoins des agriculteurs.

Par ailleurs, le capital sociétal concerne les interactions avec toutes les personnes externes à la ferme sur le territoire. Dans une méthodologie plus approfondie et avec plus de temps à disposition, nous aurions dû créer un **questionnaire satisfaction** à destination des voisins, consommateurs, élus, etc. qui côtoient la Ferme de la Tessonnerie.

La Ferme de la Tessonnerie accueille des apprenants et du public, elle souhaite développer la vente directe et des événements conviviaux avec des produits de qualité (AB). Avec ces éléments, nous pouvons considérer que la Ferme de la Tessonnerie **tend à préserver le capital sociétal**.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART	
	Engagements associatifs / groupes / collectifs <i>Lien social, engagement, partage d'expérience.</i> Participation à des groupes/engagement collectif (GAB d'Ile de France, PADV), environ 7 jours par an, soit 623 €/an.	623 €/an [0 € / 623 €]		
	Développement d'un atelier meunier 1 500€ moulin (amorti sur 7 ans) + 10 jours de travail sur le développement de l'atelier (débouchés et autre), soit 342 €/an.	342 €/an [0 € / 342 €]	Lancement de l'investissement en 2021.	
	Accueil à la ferme <i>Lien social, engagement, partage d'expérience.</i> Selon les besoins et envies de partage, 10 jours par an est fixé comme objectif, soit 891 €/an.	891 €/an [- 801 € / 89 €]	1 journée portes ouvertes a été organisée en 2021 avec le réseau ABIOSOL.	
	Certification annuelle Agriculture Biologique <i>Engagement pour des produits de qualité, respect de l'environnement et de la santé des consommateurs.</i> 780 €/an.	780 €/an [0 € / 780 €]		
	Développement d'un atelier de transformation boisson végétale 40 000€ d'investissement pour l'aménagement de la chaîne de transformation (amortis sur 7 ans), soit 5 714 €/an.	5 714 €/an [0 € / 5 714 €]		
Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé) Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée) Coût fonctionnement tracteur = 15 €/h		Budget prévisionnel 8 350 €	Budget réalisé 7 548 €	Écart annuel total - 801 €

La dette (ou le capital sociétal) à long terme de la Ferme de la Tessonnerie s'élève à **42 280 €**. Certains coûts de préservation s'étalent **sur plusieurs années** (ex : développement des ateliers meuniers et de transformation végétale), c'est pourquoi la **dette annualisée est de 8 350 €**. Avec un niveau de remboursement de 7 548 € en 2021, on peut ainsi considérer que **la Ferme de la Tessonnerie rembourse en grande partie sa dette envers la société** cette année-là, et contribue donc fortement à sa préservation.

CAPITAL PATRIMONIAL



ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE PATRIMONIALE EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Aucun indicateur d'état ou de moyen n'a pu être identifié dans nos recherches. Dans le cadre de notre méthodologie, nous n'avons pas consulté d'acteurs du territoire (élus, consommateurs, voisins, etc.). Le champ du capital patrimonial s'est donc étendu seulement aux regards des agriculteurs et de leurs actions mises en place. Avec la densité de SIE moyenne et les futurs aménagements du bâti, on peut considérer que la Ferme de la Tessonnerie **préserve le patrimoine paysager**.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART	
	Maintien et développement des SIE Haies, mare, bandes enherbées, jachères, bosquet, etc.	<i>Actions déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité.</i>		
	Rénovation du pigeonnier Rénovation de l'ancien pigeonnier pour installation du stockage des céréales meunières. Devis en cours : 60 000€ sur 30 ans sans les aides, soit 2 000 €/an.	2 000 €/an [] 2 000 € -> 0 €	Investissement prévu par les agriculteurs dans les années à venir.	
	Restauration des aménagement du gîte Rénovation de l'ancienne étable pour aménager un gîte à la ferme. Devis en cours : 200 000€ sur 30 ans sans les aides, soit 6 667 €/an.	6 667 €/an [] 6 667 € -> 0 €	Investissement prévu par les agriculteurs dans les années à venir.	
	Aménagement salle de formation Aménagement d'une salle de la maison en salle de formation sur l'agroécologie. Devis en cours : 5 000 € sur 30 ans sans les aides, soit 6 667 €/an.	167 €/an [] 167 € -> 0 €	Investissement prévu par les agriculteurs dans les années à venir.	
	Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé) Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée) Coût fonctionnement tracteur = 15 €/h	Budget prévisionnel 8 833 €	Budget réalisé 0 €	Écart annuel total - 8 833 €

La dette (ou le capital patrimonial) à long terme de la Ferme de la Tessonnerie s'élève à **265 000 €**. Certains coûts de préservation s'étalent **sur plusieurs années** (ex : rénovation du bâti ancien sur 30 ans), c'est pourquoi la **dette annualisée est de 8 350 €**. Avec un niveau de remboursement de 7 548 € en 2021, on peut ainsi considérer que **la Ferme de la Tessonnerie rembourse en grande partie sa dette envers le patrimoine** cette année-là, et contribue donc fortement à sa préservation.

L'écosystème CARE : Première version conçue par Jacques Richard et Alexandre Rambaud en 2015, cette méthode est aujourd'hui portée par une communauté en France (scientifiques, professionnels, ONG, etc.) et fédérée par la **Chaire de recherche « Comptabilité Écologique »** (au niveau de la recherche) et le **CERCES** (au niveau des entreprises et des ONG).

- Chaire de Comptabilité Écologique : <https://www.chaire-comptabilite-ecologique.fr/>
- CERCES, Cercle des Experts Comptables Environnementaux et Sociaux. « Méthodologie de CARE » : <https://www.cerces.org/methodologie-care> , <https://www.cerces.org/references-care>

- Richard J., « Comptabilité et développement durable », Economica, 2012.
- Richard J. et Rambaud A., « Révolution comptable, pour une entreprise écologique et sociale », Éditions de l'atelier, 2020.
- Time to CARE (projet étudiant de Montpellier SupAgro). « Expérimenter CARE-TDL dans l'agriculture », Avril 2022.
- Josephine Liu. « La comptabilité CARE TDL, nouveau paradigme pour préserver les écosystèmes naturels et le bien commun », 01/04/2021. <https://vimeo.com/531775305>
- Philippe Guichardaz. « La comptabilité CARE-TDL au service de l'agroécologie », 16/05/2022. Horizons Publics. <https://www.horizonpublics.fr/la-comptabilite-care-tdl-au-service-de-lagroecologie>

Références sur CARE au sein de Fermes d'Avenir

- Marion Garabé. « Massifier l'application de la comptabilité socio-environnementale dans les exploitations agricoles », Mémoire de Fin d'Etudes, Juillet 2022.
- AVISE, 2017. « Valoriser son impact avec la comptabilité multi-capitax ».

Références sur IDEAv4

- Zahm F., Alonso Ugaglia A., Boureau H., Del'homme B., Barbier J.M., Gasselin P., Gafsi M., Girard S., Guichard L., Loyce C., Manneville V., Menet A., Redlingshofer B., 2019, Évaluer la durabilité des exploitations agricoles. La méthode IDEA v4, un cadre conceptuel mobilisant dimensions et propriétés de la durabilité, Cahiers Agricultures, 28, 5, <https://doi.org/10.1051/cagri/2019004>
- Zahm F., Barbier J.M., Cohen S., Boureau H., Girard S., Carayon D., Alonso Ugaglia A., Del'homme B., Gasselin P., Gafsi M., Guichard L., Loyce C., Manneville V., Redlingshofer B., 2019, IDEA4 : une méthode de diagnostic pour une évaluation clinique de la durabilité en agriculture, Revue AE&S, vol.9, n°2, pp. 39-51
- IDEA Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles : <https://methode-idea.org/>

Références sur les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

- Ministère de la Transition Écologique. « Paiements pour Services Environnementaux ». <https://pse-environnement.developpement-durable.gouv.fr/>
- TRAME. « LabPSE, le laboratoire des PSE ». <https://trame.org/labspe/>

Merci à nos partenaires financiers pour avoir permis la création de cette fiche :

FONDS DE DOTATION
ROULLIER



Carasso
Daniel & Nina
Fondation sous l'égide de la Fondation de France